



FORMATION

# RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT MARCHAND



02 30 96 15 97  
contact@groupe-ajili.fr  
www.groupe-ajili.fr

**AJILI**  
FORMATION & RECRUTEMENT

# RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT MARCHAND

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation équivalant à Bac+3 en alternance Responsable d'Etablissement Marchand, forme des professionnels capables de piloter l'activité commerciale d'un centre de profit. En contribuant aux orientations stratégiques de l'enseigne, ils optimisent la performance économique, assurent la gestion des équipes, supervisent la chaîne d'approvisionnement et valorisent l'offre commerciale. Ils jouent également un rôle clé dans la construction d'une expérience client attractive et fidélisante.

## PRE-REQUIS

Obtention ou niveau Bac +2, Titre professionnel de niveau 5 ou équivalent ou deux ans d'expérience professionnelle.

## MODALITES D'ADMISSION

Dossier, test de positionnement et entretien individuel.

## PROCEDURE D'ADMISSION

- 1 Nous contacter
- 2 Constituer le dossier de candidature
- 3 Valider l'entretien individuel
- 4 Confirmation de l'admissibilité

## METIERS VISES

Gestionnaire de centre de profit, Gérant de magasin, Directeur de magasin, Directeur de supermarché, Directeur de grande surface, Directeur de drive, Directeur de supermarché de proximité, Responsable de surface de vente, Responsable de supermarché, Responsable / animateur, Responsable de magasin, Responsable de boutique, Responsable de succursale, Responsable de point de vente, Responsable de département, Responsable e-commerce.

## SECTEUR D'ACTIVITE

Grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées, Boutiques, Négoces interentreprises  
Autres établissements marchands.

## DIPLOME

Le titre professionnel « Responsable d'établissement marchand » (RNCP 38666) est une certification de niveau 6 (équivalent Bac+3) délivrée par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion. Ce titre est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles jusqu'au 3 mars 2029. Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). Il peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS). Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi. Notre CFA ne propose pas d'accession au titre par capitalisation. Passerelle : se référer à la fiche France Compétences.

## ACCESSIBILITE

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter le parcours.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### CCP 1 : Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand

- Gérer la chaîne d'approvisionnement de l'établissement marchand
- Piloter l'offre commerciale de l'établissement marchand
- Bâtir et développer l'expérience client

### CCP 2 : Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand

- Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne
- Etablir et présenter les prévisionnels de l'établissement marchand
- Analyser les performances de l'établissement marchand et définir les actions correctives

### CCP 3 : Manager les salariés de l'établissement marchand

- Piloter les processus de recrutement et d'intégration des salariés de l'établissement marchand
- Optimiser la performance collective des équipes et la performance individuelle des salariés de l'établissement marchand
- Manager l'activité quotidienne de l'établissement marchand et favoriser la cohésion des équipes
- Mobiliser les équipes dans la gestion des projets de l'établissement marchand

## MOYENS ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Mise en situation professionnelle, projets collectifs et tutoraux, ateliers de coaching CV, lettre de motivation et entretien. La formation se déroule au sein de nos locaux de notre CFA.

## MODALITES D'EVALUATION

- Évaluations écrites et orales ponctuelles
- Examens blancs écrits et oraux
- Examen officiel de la formation en forme ponctuelle

Tous les détails : site France Compétences RNCP n°38666

## DUREE DE LA FORMATION

428 heures

## RYTHME

**Incubateur :** 2 semaines  
**Alternance avec entreprise :** 1 jour par semaine en formation et 4 jours en entreprise avec 5 semaines complètes en formation dans l'année

## COUT DE LA FORMATION

Gratuite pour le candidat en apprentissage (prise en charge totale ou partielle par l'OPCO de l'entreprise d'accueil).

—  
5300€ net de taxes si financement par fonds propre ou autres contrats.

## MODALITES DE FORMATION

Présentiel en rythme alterné : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

## POURSUITE ETUDE

Poursuite d'étude possible vers un Bac+5 ou diplôme de niveau 7.



8 Square du Chêne Germain  
35510 Cesson-Sévigné  
02 30 96 15 97  
contact@groupe-ajili.fr  
www.groupe-ajili.fr  
version 2026

**AJILI**  
FORMATION & RECRUTEMENT